Cadre de réponse technique a compléter obligatoirement par le candidat

**CHANTIER DES COLLECTIONS PATRIMONIALES**

**CHANTIER DES COLLECTIONS B9**

**LOT 2 : transport « céramiques 19e-21e siècles et extra-européennes »**

**Numéro : 2025-MAPA-13**

Identité du candidat : ………………………………………………………………………….

Le cadre de réponse technique sera rendu contractuel. À ce titre, les informations mentionnées dans ce document engagent contractuellement le titulaire quant au respect des modalités d’exécution et des moyens mis en œuvre pour l’exécution de ses prestations.

Les renseignements indiqués dans le cadre de réponse technique doivent être liés directement à l’objet du marché, en répondant précisément aux différents points demandés et ne doivent en conséquence ne pas être une simple énumération de l’organisation des moyens généraux de l’entreprise.

Le cadre de réponse technique ne pourra dépasser 15 pages (une page = un recto), hors annexes. Les candidats peuvent ajouter des annexes s’ils les jugent utiles à la compréhension de leur offre, dans la limite de cinq (5) pages (une page = un recto).

**1/ Mode opératoire : pertinence de la méthodologie générale d’intervention**

Le candidat présentera la méthodologie d’exécution des prestations.

|  |
| --- |
| *Réponse du candidat :* |

**2/ Moyens humains : équipe proposée affectée à la réalisation des prestations avec CV des intervenants**

Le candidat présentera l’organigramme de l’équipe dédiée, la répartition des tâches au sein de cette équipe, et les qualifications et expériences professionnelles des membres de l’équipe.

|  |
| --- |
| *Réponse du candidat :* |

**3/ Capacité de coordination, organisation de la présence pendant le chantier et respect des délais**Le candidat présentera un planning prévisionnel avec répartition du temps passé par localisation dans la réserve de départ et d’arrivée. Il présentera également les compétences mobilisées pour chaque type d’intervention.

|  |
| --- |
| *Réponse du candidat :* |

**4/ Moyens matériels utilisés assurant l’intégrité des œuvres pour l’ensemble des prestations définies dans les CCTP et dispositifs de protection individuelle**Le candidat présentera les moyens matériels utilisés afin d’assurer l’intégrité des œuvres pour l’ensemble des prestations définies dans le CCTP.

|  |
| --- |
| *Réponse du candidat :* |